

En pleine refonte du régime forestier, une pénurie d'ingénieurs forestiers est appréhendée.

Québec, le 23 février 2010 –Au moment de la mise en place du nouveau régime forestier, on prévoit 2 fois plus de départs à la retraite que de nouvelles recrues au sein de la profession d'ingénieurs forestiers. En effet, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec estime qu'il y aura 65 départs à la retraite en 2015 pour seulement une trentaine de diplômés aux baccalauréats en foresterie à l'Université Laval. Selon Denis Villeneuve, président de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, « une pénurie d'ingénieurs forestiers est appréhendée d'ici 5 ans, si le nombre d'étudiants dans ce domaine reste le même ».

Cette problématique sera préoccupante avec l'implantation imminente du nouveau régime forestier défini dans le projet de loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Cette refonte amènera de nombreux changements et des défis stimulants pour les futurs ingénieurs forestiers dont l'aménagement écosystémique et la gestion intégrée des ressources du milieu forestier.

De plus, la diversification constante des domaines d'emplois pour les ingénieurs forestiers engendre la création de nouveaux postes et rend les perspectives de carrières des plus intéressantes pour la relève. L'année dernière, 90% des emplois affichés provenaient de secteurs autres que l'industrie comme les ministères, les organismes fauniques et environnementaux, les organismes municipaux et régionaux, les agences de mise en valeur des forêts privées, les coopératives et les associations forestières.

Des baccalauréats modifiés en 2010 pour répondre aux nouveaux défis

Robert Beauregard, doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, mentionne que « les défis à relever sont nombreux et touchent autant à l'environnement, à la régionalisation de la gestion de la forêt, à l'aménagement forestier durable qu'à l'utilisation du bois dans les constructions vertes ». À l'Université Laval, la seule à offrir le diplôme menant au titre d'ingénieur forestier, les baccalauréats en aménagement et environnement forestiers, coopératif en opérations forestières et coopératif en génie du bois ont été modifiés en 2010 et de nouvelles concentrations ont été ajoutées. Aménagement forestier durable et planification, cycles écologiques et changements climatiques, perspectives mondiales et socio-politiques, biologie forestière, gestion, construction en bois, biorafinage et chimie verte ne sont que quelques exemples des spécialisations proposées. Ces nouveautés aux programmes ont été ajoutées afin de s'adapter aux nombreux changements et défis qui s'annoncent.

-30-

Source :

Véronique Audet, ing.f, M.ATDR
Responsable de promotion et d'information sur les études
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique
Université Laval

Renseignements :

Andrée Peltier
Téléphone (bureau) : 514-846-0003
Téléphone (cellulaire) : 514-944-8689
apeltier@ca.inter.net

Porte-parole

Les porte-parole sont disponibles pour donner des entrevues.

Porte-parole	Fonctions	Sujets
Robert Beauregard, ing., ing.f, Ph.D.	Doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval	Problématique de la relève dans les programmes de baccalauréats en foresterie et perspectives d'avenir dans le secteur forestier.
Denis Villeneuve, ing.f.	Président de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec	Problématique du nombre de retraites à l'Ordre des ingénieurs forestiers et de la relève.
Luc Lebel, ing.f., Ph.D.	Professeur et directeur du baccalauréat coopératif en opérations forestières	Problématique de pénurie de main d'œuvre dans le secteur forestier et contenu des programmes renouvelés de baccalauréats en foresterie.
Pierre-Olivier Morency	Diplômé au baccalauréat en aménagement et environnement forestiers	Vision sur le rôle des futurs ingénieurs forestiers.